

# LES OPCO

## EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte  
d'Azur

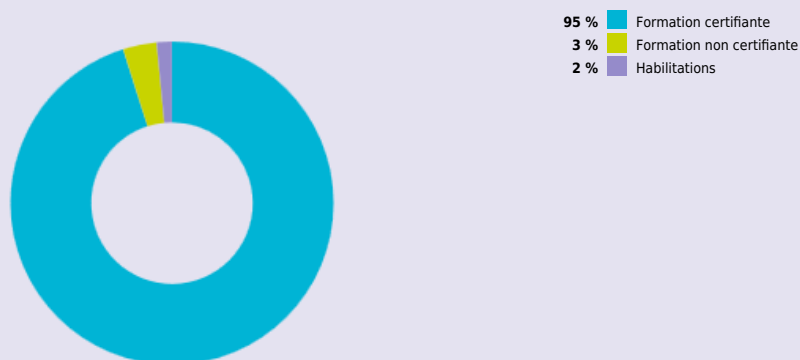
**AFDAS**  
DEMAIN SERA FORMATION

AFDAS



QUELLES SONT LES **FORMATIONS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

## RÉPARTITION DES FORMÉS SELON LE TYPE DE FORMATION



**20 140**  
personnes formées<sup>?</sup>,  
toutes formations confondues,  
dont  
**10 210**  
en poursuite potentielle de  
formation

**980**  
formations<sup>?</sup>

## RÉPARTITION DES FORMÉS PAR DISPOSITIF DE FORMATION<sup>2</sup>

Apprentissage	2,3 %
Autofinancement	0,4 %
Contrat de pro	2,7 %
FC financement OPCA	0,5 %
FCDE financement OPCA	0,4 %
FCDE financements publics	4,2 %
Voie scolaire ou universitaire	89,6 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## RÉPARTITION DES FORMÉS PAR ZONES D'EMPLOI ET SELON LE TYPE DE FORMATION

Zone d'emploi	Formation certifiante	Formation non certifiante	Habilitations	Total Résultat
Aix-en-Provence	13 %	21 %	6 %	13 %
Arles	2 %	0 %	2 %	2 %
Avignon	8 %	10 %	4 %	8 %
Bollène-Pierrelatte	0 %	0 %	0 %	0 %
Briançon	1 %	0 %	0 %	1 %
Brignoles	1 %	0 %	1 %	1 %
Cannes	7 %	12 %	7 %	7 %
Carpentras	1 %	0 %	1 %	1 %
Cavaillon	1 %	0 %	1 %	1 %
Digne-les-Bains	1 %	0 %	2 %	1 %
Draguignan	2 %	0 %	1 %	1 %
Fréjus	2 %	0 %	2 %	1 %
Gap	2 %	0 %	2 %	2 %
Indéterminé	17 %	26 %	9 %	17 %
Manosque	1 %	0 %	3 %	1 %
Marseille	5 %	0 %	38 %	5 %
Martigues-Salon	3 %	0 %	5 %	3 %
Menton	1 %	0 %	2 %	1 %
Nice	19 %	16 %	9 %	19 %
Orange	1 %	0 %	1 %	1 %
Sainte-Maxime	0 %	0 %	2 %	0 %
Toulon	12 %	14 %	5 %	12 %
Valréas	0 %	0 %	0 %	0 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## RÉPARTITION DES FORMÉS PAR NIVEAU DE FORMATION

Niveau bac + 5 et plus	7,8 %
Niveau bac + 3 et 4	27,8 %
Niveau bac + 2	12,0 %
Niveau bac	49,9 %
Niveau CAP-BEP	0,6 %
Sans niveau	1,9 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

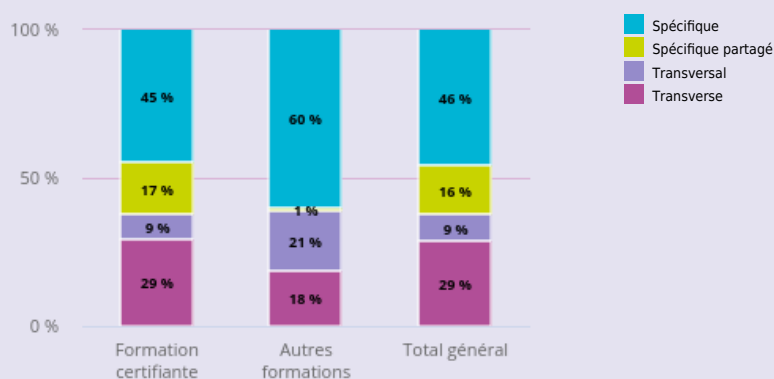
## TOP 20 PAR NOMENCLATURE DES SPÉCIALITÉS DE FORMATION (NSF)

Formations générales	41 %
Animation culturelle, sportive et de loisirs	15 %
Spécialité plurivalentes de la communication	11 %
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	4 %
Commerce, vente	3 %
Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes	3 %
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	2 %
Secrétariat, bureautique	2 %
Linguistique	2 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	2 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	1 %
Droit, sciences politiques	1 %
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	1 %
Comptabilité, gestion	1 %
Musique, arts du spectacle	1 %
Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	1 %
Français, littérature et civilisation française	1 %
Transport, manutention, magasinage	1 %
Economie	1 %
Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité)	1 %
<b>Total du Top 20</b>	<b>94 %</b>

## TOP 20 DES CERTIFICATIONS

Bac série littéraire (L)	41 %
Licence sciences, technologies, santé mention sciences et techniques des activités physiques et sportives	12 %
Licence mention information-communication	6 %
CPGE Classe préparatoire de lettres (1ère année)	2 %
Licence mention sciences du langage	2 %
Bac pro gestion-administration	1 %
Licence mention langues étrangères appliquées	1 %
Bac techno série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) spécialité mercatique (marketing)	1 %
BTS communication	1 %
Bac pro accueil - relation clients et usagers	1 %
DUT information-communication option communication des organisations	1 %
DUT métiers du multimédia et de l'internet	1 %
Master mention relations internationales	1 %
BTS management des unités commerciales	1 %
Bac techno série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) spécialité systèmes d'information de gestion	1 %
Licence mention lettres	1 %
Licence mention économie et gestion	1 %
Bac techno série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)	1 %
Brevet informatique et Internet pour adultes (B2I adultes)	1 %
Licence mention psychologie	1 %
<b>Total du Top 20</b>	<b>75 %</b>

## RÉPARTITION DES CATÉGORIES DE FORMATION <sup>4</sup>



## TOP 20 PAR NSF DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES OU SPÉCIFIQUES PARTAGÉES

Formations générales	66 %
Animation culturelle, sportive et de loisirs	23 %
Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes	4 %
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	2 %
Musique, arts du spectacle	1 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	1 %
Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité)	1 %
Habillement (y compris mode, couture)	0 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	0 %
Langues et civilisations anciennes	0 %
Enseignement, formation	0 %
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	0 %
Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	0 %
Français, littérature et civilisation française	0 %
Transport, manutention, magasinage	0 %
Bâtiment : finitions	0 %
Production animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	0 %
Philosophie, éthique et théologie	0 %
Physique	0 %
Spécialité plurivalentes de la communication	0 %
<b>Total du Top 20</b>	<b>100 %</b>

## TOP 20 DES CERTIFICATIONS SPÉCIFIQUES OU SPÉCIFIQUES PARTAGÉES

Bac série littéraire (L)	66 %
Licence sciences, technologies, santé mention sciences et techniques des activités physiques et sportives	19 %
CPGE Classe préparatoire de lettres (1ère année)	3 %
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous	1 %
Master mention arts	1 %
CPGE Classe préparatoire de lettres et sciences sociales (B/L, 1re année)	1 %
DUT information-communication option journalisme	0 %
CPGE Classe préparatoire de lettres et sciences sociales (B/L, 2e année)	0 %
BPJEPS spécialité activités gymniques, de la forme et de la force mention activités gymniques d'expression	0 %
BPJEPS spécialité activités physiques pour tous	0 %
BTS tourisme	0 %
Diplôme d'État de ski - moniteur national de ski alpin	0 %
CPGE classe préparatoire à l'école spéciale militaire de Saint Cyr (1ère année) option lettres	0 %
Master mention lettres et humanités	0 %
DMA costumier réalisateur	0 %
Régisseur du spectacle	0 %
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation	0 %
DEUST arts, lettres, langues spécialité formation de base aux métiers du théâtre	0 %
Titre professionnel technicien d'assistance en informatique	0 %
Master mention cinéma et audiovisuel	0 %
<b>Total du Top 20</b>	<b>94 %</b>

## CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Agences de presse (employés, techniciens et cadres)	
Camping (industries)	
Casinos	
Chaînes thématiques	
Distribution cinématographique (cadres et agents de maîtrise)	
Distribution cinématographique (employés et ouvriers)	
Éditeurs de la presse magazine Employés et cadres	
Édition	
Entreprises artistiques et culturelles	
Entreprises de la distribution directe	
Entreprises de la publicité et assimilées	
Entreprises techniques au service de la création et de l'événement	
Espaces de loisirs, d'attractions et culturels (CCNELAC)	
Exploitation cinématographique	
Golf	
Hôtellerie de plein air	
Intermittents du spectacle	
Journalistes	
Mannequins adultes et mannequins enfants de moins de 16 ans employés par les agences de mannequins	
Organismes de tourisme	
Portage de presse	
Presse d'information spécialisée	
Presse hebdomadaire : cadres administratifs et voyageurs des entreprises de presse hebdomadaire	
Presse hebdomadaire parisienne	
Presse hebdomadaire régionale d'information : cadres	
Presse hebdomadaire régionale : employés	
Presse périodique : cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres administratifs (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : cadres techniques (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : employés (presse quotidienne régionale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotidienne départementale)	
Presse quotidienne régionale et départementale : ouvriers (presse quotidienne régionale)	
Production audiovisuelle	
Production cinématographique	
Production de films d'animation	
Radiodiffusion	
Spectacle vivant (entreprises du secteur privé)	
Sport	
Télécommunications	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

### DÉLÉGATION RÉGIONALE

Déléguée régionale Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse

**Marianne Favier**

40, boulevard de Dunkerque - CS 70522

13471 Marseille Cedex 02

Tél. : 04.91.99.41.98

Courriel : [marseille@afdass.com](mailto:marseille@afdass.com)

Site internet : [afdass.com](http://afdass.com)